

CENTRE DE DÉTENTION DE FLEURY- MÉROGIS



**Un projet mené par l'APIJ,
opérateur immobilier
du ministère de la Justice**
Mise en service : décembre 2023



REPÈRES

Acteurs du projet,
calendrier et chiffres

P. 4

LES RAISONS

D'ÊTRE DU PROJET

P. 7

SUR LES PAS DES

DIFFÉRENTS USAGERS

P. 14

RETOUR SUR

UNE CONCEPTION

ARCHITECTURALE

SUR MESURE

P. 17

DANS LES COULISSES

D'UN CHANTIER

D'ENVERGURE

P. 23

Situé à quelques centaines de mètres de la maison d'arrêt pour hommes de Fleury-Mérogis, l'ancien centre des jeunes détenus, désaffecté depuis 2016, a fait l'objet d'une opération de réhabilitation, qui a su concilier modernisation et respect de l'identité architecturale des lieux. Transformé en centre de détention pour hommes, cet établissement constitue l'une des entités du désormais centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, au même titre que les quartiers de maisons d'arrêt.

LES ACTEURS DU PROJET



Charlotte Abelé
Directrice de programme
à l'Agence publique pour
l'immobilier de la Justice
(APIJ)



Helen Le Gallic
Directrice du centre de
détention de Fleury-Mérogis



Bernard Valero
Architecte, Valero Gadan
Architectes & Associés



Jean-Baptiste Chevrier
Directeur de programme
à l'APIJ



Franck Linarès
Chef d'établissement
du centre pénitentiaire
de Fleury-Mérogis



Daniel Ribeiro
Directeur de travaux,
Dumez Île-de-France,
Vinci Construction



Thierry Roussel
Chef du pôle grands
projets - Bureau de
l'immobilier PS3, à la
direction de l'administration
pénitentiaire



Emmanuelle Julien
Chargée d'opérations -
Bureau de l'immobilier PS3,
cheffe de mission ONE
(Ouverture des nouveaux
établissements) à la
direction de l'administration
pénitentiaire



Claire Bertrand
Cheffe de projet ONE
(Ouverture des nouveaux
établissements),
à la direction interrégionale
des services pénitentiaires
de Paris

LE CALENDRIER

Juillet 2018

Publication de l'avis
pour appel public
à candidature
pour le marché de
conception-réalisation

Septembre 2019

Remise des offres

Février 2020

Notification du marché
de conception-
réalisation

Été 2020

Démarrage des travaux
de curage et
de désamiantage

Janvier 2021

Démarrage des travaux
de réhabilitation

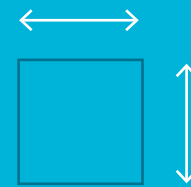
Septembre 2023

Remise des clés

Décembre 2023

Arrivée des personnes
détenues

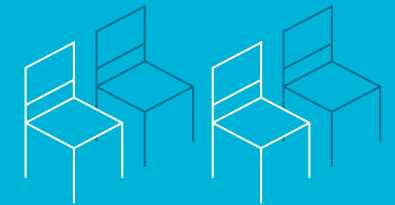
LES ESPACES



26 446 m²
de surface
de plancher

406

places de détention



LE CHANTIER



57
M€ TTC

Budget de
l'opération

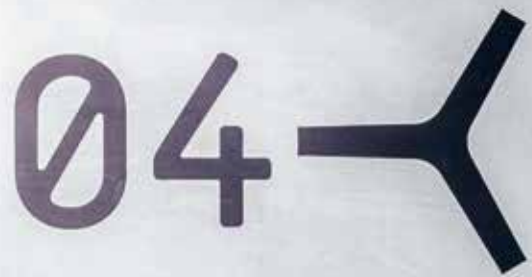
36 mois

Durée du chantier



21 000 h
d'insertion

pour un objectif
de 18 000 h



Niveau 4 M, G, D
Salle de musculation
Salles d'activité



Niveau 3 M, G, D
Salle de musculation
Salles d'activité



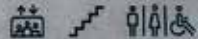
Niveau 2 M, G, D
Salle de musculation
Salles d'activité



Niveau 1 M, G, D
Salle de musculation
Salles d'activité



Cuisine centrale
Unité sanitaire
Aile administrative
PIPR



LES RAISONS D'ÊTRE DU PROJET

Avec ses 406 places, le centre de détention de Fleury-Mérogis porte à 3 405 places la capacité totale du centre pénitentiaire dont il fait partie. La qualité de son architecture initiale et la façon dont il a été réhabilité répondent aux besoins pénitentiaires actuels, en termes de qualité de travail pour les surveillants ainsi que de confort d'hébergement et de programme d'activités pour les personnes détenues.

Destiné à accueillir des personnes condamnées dont la peine ou le reliquat de peine est compris entre deux et dix ans, le centre de détention de Fleury-Mérogis sera mis en service entre la fin 2023 et la mi-2024, avec un premier quartier d'hébergement ouvert en décembre 2023, un deuxième en février 2024, et les deux derniers au printemps 2024. Ses 406 places ne seront pas réservées à la population carcérale de la maison d'arrêt voisine, puisque les affectations, qui seront gérées par la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, auront vocation à accueillir la population pénale de l'ensemble des maisons d'arrêt d'Île-de-France.



↑ Les cellules sont équipées d'un bloc sanitaire, ce qui n'existait pas auparavant.

Des fonctionnalités conservées

La réhabilitation de l'ancien centre des jeunes détenus s'est inscrite dans les principes de la conception panoptique initiale de l'ensemble de Fleury-Mérogis, que l'on doit à l'architecte Guillaume Gillet, et dans la continuité de la rénovation des tripales de la maison d'arrêt pour hommes. « *La force de cette architecture est de faciliter l'accessibilité et la sécurité pour les personnels, et de constituer un ensemble homogène*, note Franck Linarès, le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. *Les surveillants vont ainsi retrouver au centre de détention les mêmes schémas d'organisation, la même arborescence de cheminement, les mêmes repères qu'à la maison d'arrêt. C'est très important pour fédérer des équipes qui doivent avoir le sentiment d'appartenir au même centre pénitentiaire.* »

Les 154 personnels de surveillance, progressivement en poste au centre de détention à partir du dernier trimestre 2023, retrouveront en effet les fonctionnalités qui font l'identité des tripales de Fleury-Mérogis, de même que la qualité de leurs espaces. « *C'est un bâtiment qui a été très bien conçu sur tous les plans*, souligne Jean-Baptiste Chevrier, directeur de programme

« **La force de cette architecture est de faciliter l'accessibilité et la sécurité pour les personnels, et de constituer un ensemble homogène.** »

Franck Linarès, chef d'établissement du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis

à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). *L'architecte initial s'est soumis à la nécessité de la logique pénitentiaire, avec la volonté d'amener de la lumière et de l'apaisement. L'architecte de la réhabilitation a veillé à conserver ces principes.* » L'organisation fonctionnelle au sein du site est par conséquent restée la même : la géométrie de la cour d'honneur, des cours de promenade et des terrains de sport n'a pas changé ; les activités demeurent positionnées dans les bâtiments périmétriques et les hébergements dans les étages de la tripale, avec des ronds-points centraux permettant la gestion des flux et la surveillance des coursives. Ces ronds-points, qui communiquent entre eux par un escalier, sont très appréciés des surveillants.

Des activités décuplées

Envisagé étage par étage, chacun des quatre quartiers d'hébergement du centre, qui se déploie sur les trois ailes de la tripale, comprend des cellules et des espaces communs. Les cellules sont équipées d'un bloc sanitaire avec WC et douche, ce qui n'existait pas auparavant. « *C'est une vraie valeur ajoutée pour les personnes détenues et pour les personnels*, fait remarquer Franck Linarès. *Les surveillants, en ne gérant plus les déplacements à la douche, pourront se recentrer sur leurs missions principales et sur l'observation. Cette installation permet également de prévenir les violences des douches collectives. Il s'agit d'un gain considérable d'hygiène pour les personnes détenues, d'autant plus appréciable que l'on a connu récemment une crise sanitaire.* » La présence, à chaque étage, d'une série d'espaces communs (laverie, office, salle de musculation...) crée des

« Cela va permettre une certaine autonomie des personnes détenues sur leur aile et parfois sur l'étage, ainsi que des prises en charge pluridisciplinaires qui pourront être individualisées. »

Helen Le Gallic, directrice du centre de détention de Fleury-Mérogis

unités de vie complètes, qui seront le support à la mise en œuvre de différents régimes de détention (voir page 13).

Ces unités de base seront en outre complétées par de nombreux autres équipements. *« Nous allons bénéficier d'un outil très intéressant et complet, avec des infrastructures sportives intérieures et extérieures, des ateliers de formation et de production, et toute une série d'espaces, dans la détention, au niveau des unités d'hébergement et dans le pôle d'insertion et de prévention de la récidive, se réjouit Helen Le Gallic, directrice du centre de détention. Cela va permettre une certaine autonomie des personnes détenues sur leur aile, et parfois sur l'étage, ainsi que des prises en charge pluridisciplinaires qui pourront être individualisées grâce à la gamme d'activités qui seront proposées, en lien avec de nombreux partenaires. »*

Le travail avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), qui comptera sept conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), a commencé depuis plusieurs mois. Les différents partenaires institutionnels et associatifs sont également associés pour construire ces prises en charge et l'organisation du secteur.

Communication et anticipation

En prévision de l'ouverture du centre de détention, la direction du centre pénitentiaire a veillé à informer et associer les personnels actuels de la maison d'arrêt. À travers la diffusion de « flashs infos » et du journal interne *L'écho des peupliers*, relancé récemment, tous ont été tenus au courant de l'état d'avancement des travaux et du calendrier



de la mise en service de l'établissement. Plusieurs groupes et réunions de travail sur le profil des futures personnes détenues, le fonctionnement du centre de détention, l'organisation du service ou encore les fiches de poste et notes de service ont aussi été animés par l'équipe de direction, pour préparer avec les personnels et les organisations syndicales la prise en main de la structure. Lors d'un comité social d'administration en mai 2023, Franck Linarès a ainsi présenté de façon formelle l'organisation du centre de détention, et validé avec les organisations syndicales l'ensemble des dispositifs prévus, la charte des temps, les notes de service, le règlement intérieur... *« Ces étapes ont été importantes pour démontrer à tous les personnels que l'intégration du centre de détention se fait dans le cadre d'un grand projet d'établissement, insiste le chef d'établissement. Il s'agit vraiment pour nous de pérenniser l'esprit d'équipe et de cohésion qui existait hier à la maison d'arrêt, et que l'on doit retrouver demain indifféremment en maison d'arrêt ou au centre de détention. »* ■

↑
La cuisine constitue l'un des ateliers de formation et de production.



←
Chaque accès
aux cellules
en descente
ou remontée
des cours
de promenade
s'opère via
un portique
sécurisé.

SÉCURITÉ Un niveau de sûreté adaptée

Les bâtiments dédiés à la formation et aux ateliers forment l'enceinte du centre de détention, qui ne dispose ni de miradors ni de filins anti-hélicoptère. Conformément aux principes de la sûreté adaptée, la sécurité est assurée par un système performant de vidéosurveillance et d'alarme, dont le contrôle est centralisé par le poste protégé de la porte d'entrée principale (PEP) qui fonctionne 24 heures sur 24. Au total, six postes protégés sont répartis dans l'établissement.

DÉTENTION Le champ des possibles

Le profil des personnes détenues qui seront incarcérées au centre de détention de Fleury-Mérogis sera adapté au niveau de sûreté de l'établissement. Il permettra, en outre, l'application d'un régime de détention progressif (régime fermé, semi-ouvert ou ouvert) qui

suppose différents modèles de prise en charge des publics. Dans cette perspective, les cellules des quartiers d'hébergement des troisième et quatrième étages de la tripale n'ont pas de caillebotis aux fenêtres et sont équipées de verrous de confort. À terme, dans le cadre d'un travail collaboratif avec les personnels, ces étages pourraient faire l'objet d'une labellisation « quartier respect ».

←
Un des postes
de visualisation
sécurisés
des 3 tripales
présents à
chaque niveau
du bâtiment.

SUR LES PAS DES DIFFÉRENTS USAGERS

La porte d'entrée principale du centre de détention, refaite et agrandie, s'avance sous les poteaux-champignons en béton du bâtiment de l'administration. Tandis qu'à sa gauche un grand portique a été prévu pour les fourgons et les camions de livraison, à droite, une petite porte est destinée aux piétons.

Une fois les contrôles de sécurité passés, les familles emprunteront le grand escalier hélicoïdal d'époque pour gagner les parloirs, au second étage, côté sud ; les personnels auront, quant à eux, accès à leurs bureaux, côté nord.

Derrière ce premier bâtiment, qui héberge également les services du greffe, se trouve la vaste cour d'honneur, plantée de quelques arbres et ponctuée de statues réalisées par des personnes détenues de l'ancien centre pour jeunes détenus. Sur soixante mètres, une passerelle sur pilotis en béton relie l'administration et la tripale, qui regroupe en rez-de-chaussée les services communs et sur quatre étages les unités d'hébergement. Accessible depuis le rond-point zéro, au croisement des trois ailes, le pôle d'insertion et de prévention de la récidive (PIPR) est ainsi situé au rez-de-chaussée de la pale dite de gauche,



la cuisine dans la pale de droite, les locaux du personnel et l'unité sanitaire dans celle du milieu. C'est aussi depuis ce point stratégique que les personnes détenues rejoindront les terrains de sport et les trois cours de promenade.

L'accès dans les étages se fait également depuis le rond-point du rez-de-chaussée, par un escalier en colimaçon implanté dans le poste protégé pour les surveillants, par deux escaliers annexes pour les personnes détenues. Chacun des quatre étages supérieurs est agencé de la même manière : un rond-point central qui, selon un plan panoptique, donne sur les trois coursives de cellules.

La tripale du centre de détention ainsi que la cour d'honneur côté nord, les terrains de sport et les cours de promenade, côté sud, sont entourés par les bâtiments dits périmétriques, qui forment l'enceinte. Décomposés en trois zones, ils abritent notamment un grand gymnase, des ateliers de production et des ateliers de formation professionnelle (peinture, électricité, boulangerie...), ainsi que les services à la personne (cantine et blanchisserie). ■

↑
Une passerelle sur pilotis en béton relie l'administration et la tripale.



RETOUR SUR UNE CONCEPTION ARCHITECTURALE SUR MESURE

Quand il a visité pour la première fois l'ancien centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis, Bernard Valero n'est pas resté insensible à cette architecture que l'on doit à Guillaume Gillet, qui conçut l'ensemble pénitentiaire de Fleury-Mérogis dans les années 1960. Face à cette construction fonctionnelle et esthétique, Bernard Valero a pris le parti d'une intervention en apparence minimaliste.

« Mon souhait a été, d'emblée, de conserver le maximum de l'existant, tout en se conformant aux normes pénitentiaires actuelles. »

Bernard Valero, architecte, Valero Gadan Architectes & Associés

Quelle a été votre première réaction à la découverte de ce bâtiment à réhabiliter ?

Bernard Valero, Valero Gadan Architectes & Associés : Quand j'ai visité les lieux pour la première fois, c'était désaffecté, triste et poignant, mais j'ai eu le sentiment de me trouver face à un chef-d'œuvre. J'ai été fasciné par tout ce béton, avec ces voûtes, ces poteaux-champignons, et tous ces types de mise en œuvre utilisés. Quand on aime le béton, on a devant soi un bâtiment exceptionnel, une vraie leçon d'architecture ! À mes yeux, l'œuvre de Gillet a autant de qualités que Notre-Dame-de-Paris. C'est pourquoi mon souhait a été, d'emblée, de conserver le maximum

de l'existant, tout en se conformant aux normes pénitentiaires actuelles. Étudiant, j'ai fait mon mémoire d'architecture sur le décorateur de cinéma Alexandre Trauner, à qui l'on doit les décors de plusieurs films de Marcel Carné, et pour qui le meilleur décor est celui que l'on ne voit pas. Je me suis donc attaché à rénover cette prison, de manière à avoir l'impression que rien n'a bougé.

Quelles ont été les principales contraintes techniques que vous avez dû surmonter ?

Malgré le fait qu'il s'agit d'une réhabilitation, on a le même programme, avec les mêmes exigences, que pour un établissement neuf. Cela pose



une série de problèmes. Il y avait tout d'abord un devoir de ventilation des pièces et comme celles-ci n'ont que deux mètres cinquante de hauteur sous plafond, il a fallu rejeter les organes de ventilation à l'extérieur. Mais en même temps, il ne fallait pas dénaturer les façades. C'est comme cela que l'on a prévu ces colonnes dorées qui cachent les tuyaux, et ces capuchons carrés qui animent la façade de la porte d'entrée principale et les façades qui donnent sur la cour d'honneur. J'ai essayé de chahuter ces façades comme une partition de musique, en multipliant les touches dorées, mais sans régularité. Les plaques carrées sont composées de trois

morceaux, avec des découpes différentes, qui sont agencés comme dans un tableau de Mondrian ; ces modules sont ensuite placés sur la façade comme dans un jeu de Tetris.

L'attention que vous avez portée aux façades s'est aussi traduite par la mise en œuvre d'un système élaboré d'attache des barreaux et des caillebotis.

Quel était votre objectif ?

Il fallait changer les fenêtres des cellules et les équiper de systèmes de sécurité répondant aux normes actuelles. On aurait pu simplement recouvrir le béton lavé d'un système de fixation classique et apparent. Au lieu de cela, j'ai proposé des

↑ Au niveau de l'entrée principale, une illustration rend hommage à l'architecte qui a conçu le centre pénitentiaire : Guillaume Gillet.



↑→
La bibliothèque
(ci-dessus)
et une salle
de formation
(ci-contre).

fixations qui s'effacent, qui se dissimulent... Cela a provoqué toute une série d'essais de la part des équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS), mais on a réussi à concilier esthétisme et pragmatisme. L'entreprise a compris cette volonté de ne pas opter pour la facilité, pour mieux mettre en valeur l'existant tout en respectant les normes actuelles. Elle s'est également mise en quatre pour concrétiser mes idées pour l'aménagement intérieur.

En quoi a consisté la rénovation des hébergements ?

Le plan de Gillet a bien sûr été conservé, avec ces ailes dont les murs des couloirs ne sont pas

parallèles : comme dans le cinéma de Trauner, on a l'impression que les murs rétrécissent, ce qui donne une dimension de profondeur. Nous avons bien sûr gardé les postes protégés, qui ressemblent à des soucoupes volantes. La principale difficulté a été de leur ajouter une porte de 600 kg, qui nécessite une double structure en béton et en acier, pour la fixer. Dans les coursives, toutes les portes ont été remplacées, et j'ai proposé un système un peu compliqué pour faire passer les câbles des différents réseaux, sans rabaisser l'intégralité des plafonds. Pour cela, on a créé des chemins de câbles sur le côté des couloirs, afin de préserver la partie centrale qui est,



par conséquent, un peu moins basse. En revanche, au niveau des ronds-points, j'ai tenu à conserver les poutres apparentes en béton, en périphérie, les réseaux étant au contraire rassemblés dans des faux plafonds métalliques centraux. Cet agencement complexe a nécessité de longues discussions pour convaincre tout le monde que l'on pouvait garder du béton brut tout en respectant les règles acoustiques et techniques. C'est au prix de ces efforts que nous aurons réussi à conserver l'architecture d'origine. ■

« De longues discussions ont été nécessaires pour convaincre tout le monde que l'on pouvait garder du béton brut tout en respectant les règles acoustiques et techniques. »

Bernard Valero, architecte,
Valero Gadan Architectes
& Associés

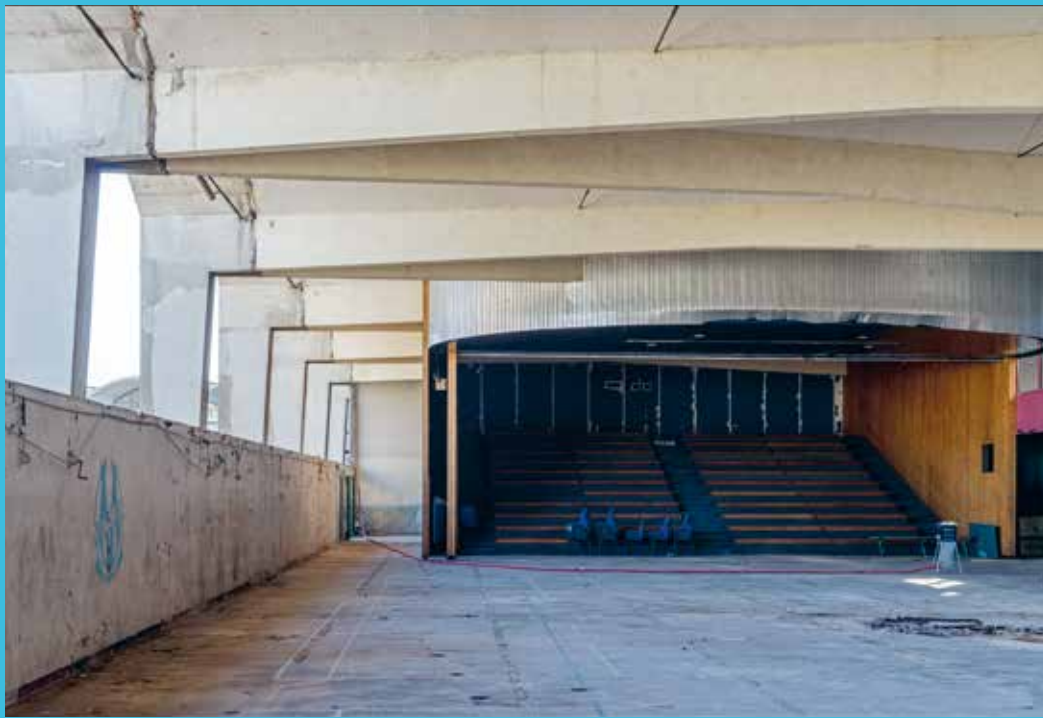


DANS LES COULISSES D'UN CHANTIER D'ENVERGURE

Après avoir mené à bien la rénovation des cinq tripales de la maison d'arrêt pour hommes, qui s'est achevée en 2017, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) a piloté la réhabilitation de l'ancien centre des jeunes détenus. Un chantier qui a nécessité des opérations lourdes de désamiantage et de curage, ainsi qu'une intervention plus subtile pour que la modernisation des lieux respecte l'architecture et la fonctionnalité d'origine.

Si tout a commencé, en juillet 2020, par une phase assez classique de préparation du bâtiment, avec dépollution, désamiantage et curage, que le plan France Relance (voir page 30) a permis de parfaire, les acteurs du projet ont ensuite piloté une opération très atypique. « Nous avons été obligés d'adapter les exigences programmatiques de fonctionnalité à un cadre bâti existant, résume Charlotte Abelé,

directrice de programme à l'APIJ. *Les circulations notamment, qui ne peuvent plus être assurées comme Gillet les avait imaginées, ont été complètement repensées, avec la suppression et l'ajout d'escaliers par exemple.* » « La disparition du grand escalier de la tripale a été regrettée par les personnels, remarque Helen Le Gallic, la directrice du centre de détention. *Mais elle était dictée par les normes actuelles de sécurité incendie.* »



↑→
L'ancien amphithéâtre (ci-dessus) a été transformé en un gymnase (ci-contre).

À la limite du casse-tête

L'aménagement du bâtiment, qui surplombe la porte d'entrée principale et qui regroupe en son sein des bureaux, des parloirs et le greffe, témoigne des contraintes spécifiques d'une telle réhabilitation. « Nous avons dû faire entrer dans une même enveloppe bâtie des fonctions très disparates, explique Jean-Baptiste Chevrier, directeur de programme à l'APIJ. Nous nous sommes donc retrouvés avec une imbrication des fonctions qui n'existait pas auparavant et une nécessaire gestion de l'étanchéité des zones, avec la mise en place de portes de 600 kg. » Le maintien des postes protégés dans leur volumétrie initiale constitue un autre exemple d'adaptation qui a donné du fil à retordre aux

« C'est intéressant d'avoir le retour des futurs utilisateurs, même si la présence d'un interlocuteur supplémentaire complexifie les échanges. »

Charlotte Abelé,
directrice de programme à l'APIJ

équipes d'exécution. « Il a fallu faire tenir dans un espace restreint tous les équipements voulus par la réglementation, argumente Daniel Ribeiro, directeur des travaux pour



Vinci construction. L'installation des cinq ronds-points et de la porte d'entrée principale, que nous avons agrandie, a exigé beaucoup de réglages, sous le contrôle de l'ergonome de la direction de l'administration pénitentiaire. »

Le respect des normes de sécurité est incontestablement l'aspect le plus marquant de ce chantier aux yeux de Daniel Ribeiro. « Les enjeux de sûreté ont délimité le périmètre du possible pour l'architecte, et rendu très complexe le chantier pour l'entreprise, plaide-t-il. Cela s'est traduit par la mise en place de clôtures et de concertinas, de barreaudages et de caillebotis à une échelle très importante. » Sans compter les réseaux de câbles, liés à l'installation de quelque trois cents caméras et un système élaboré d'interphonie.

Métamorphoser sans le montrer

« Quand on postule à un concours, on ne connaît pas l'état de l'existant, sourit l'architecte Bernard Valero, puis quand on découvre le bâtiment, on se dit que c'est canon et qu'il va falloir trouver des astuces pour s'intégrer à l'existant. » Cet impératif fait à la fois la difficulté et l'intérêt de cette opération hors norme.

Le traitement des façades en atteste, à double titre. Le choix technique de faire passer la ventilation en façade a entraîné la conception de gaines dorées qui l'habillent sans dénaturer l'œuvre de Gillet. La sécurisation des fenêtres des cellules a aussi constitué un défi d'exécution : la volonté de Bernard Valero que la fixation de l'ensemble barreaux-caillebotis soit invisible, et vienne



« Nous avons dû faire entrer dans une même enveloppe bâtie des fonctions très disparates. Nous nous sommes donc retrouvés avec une imbrication des fonctions qui n'existait pas auparavant et une nécessaire gestion de l'étanchéité des zones. »

Jean-Baptiste Chevrier,
directeur de programme à l'APIJ

s'insérer à l'aplomb de la façade, a imposé au groupement de créer les barreaudages, les caillebotis et leur système d'accroche sur mesure. *« Il fallait éviter que l'ensemble apparaisse comme une pièce rapportée, explique Daniel Ribeiro. Mais techniquement, il fallait aussi que les dispositifs soient à la fois faciles à mettre en œuvre et pérennes. »* La même attention à concilier modernisation des équipements et respect du patrimoine a guidé la rénovation des ronds-points, des coursives et des cellules des quartiers d'hébergement. *« Quand nous avons découvert les hébergements, avec des plafonds très bas, mais une structure en béton à conserver, nous avons identifié avec l'architecte les difficultés à surmonter*



et les pistes possibles pour optimiser le confort d'utilisation sans détériorer l'aspect visuel », se souvient Daniel Ribeiro. La disposition des chemins de câbles a par conséquent été très réfléchie, avec un système différent pour les coursives et pour les ronds-points.

Sobriété et praticité

En termes de couleur, c'est la sobriété qui domine dans les hébergements, avec des touches de couleur, bleue ou verte, pour identifier les étages et les salles communes de chaque unité de vie. Les cellules – pour la plupart individuelles – ont été dotées de douches et de WC, placés derrière une cloison arrondie, ainsi que d'un lavabo-évier et d'une plaque de cuisine, d'un coin bureau avec étagères, d'un lit et d'une

table de nuit. Tout ce mobilier a été confectionné dans les ateliers de la régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP), dont la mission est de contribuer à l'insertion des personnes détenues et à la lutte contre la récidive en développant le travail et la formation au sein des établissements pénitentiaires.

Quant aux fenêtres, qui ont été légèrement reconfigurées, elles ont fait l'objet d'un travail approfondi de la part du groupement de maîtrise d'œuvre : si l'une des parties horizontales de la croix que formaient les fenêtres d'origine a dû être obstruée, pour faire passer en façade les colonnes de ventilation, un équilibre subtil a été trouvé entre aération et lumière. Ainsi, tandis que la partie verticale de la fenêtre, qui peut s'ouvrir sur

←↑
Les architectes ont conçu un système sur mesure pour faire passer les câbles des réseaux sans rabaisser l'intégralité des plafonds.



↑→
La rénovation
des sols
fait partie
des travaux
les plus visibles
du projet de
réhabilitation.

toute sa hauteur, est dotée de caillebotis, aux premier et deuxième étages, la partie horizontale, dont le châssis est fixe, n'a que des barreaux. Sur le plan technique, ces fenêtres en PVC renforcé présentent des garanties de stabilité plus importantes qu'un PVC traditionnel ; elles disposent par ailleurs d'un double vitrage qui a pu être financé grâce aux crédits du plan France Relance (voir page 30).

Méthode et concertation

Pour garantir la qualité des aménagements, l'APIJ a appliqué à ce projet les principes et les règles de son schéma de contrôle qualité. Plusieurs prototypes ont ainsi été demandés au groupement pour les cellules, les colonnes de ventilation et certains postes protégés.

Spécificité des opérations de réhabilitation, la présence des futurs utilisateurs dès le démarrage du chantier a constitué un point d'appui pour garantir la bonne adéquation entre les réalisations et les attentes de ceux qui les utiliseront. « Très vite, l'établissement a été associé aux études de conception, avant même l'arrivée de l'équipe projet, note Charlotte Abelé, directrice de programme à l'APIJ. C'est intéressant d'avoir le retour des futurs utilisateurs, même si la présence d'un interlocuteur supplémentaire complexifie les échanges. » « Depuis l'arrivée d'Helen Le Gallic, la directrice du centre de détention, nous avons pu être encore plus présents, se réjouit Franck Linarès, le chef du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Quand des marges de manœuvre ont été possibles,



nous avons pu faire état de nos attentes. Mais, parfois, celles-ci n'ont pas pu être entendues, comme pour le positionnement des flux d'entrée et de sortie au sein de la porte d'entrée principale, que nous aurions voulu voir inversés. »

La couleur du sol des cours de promenade a également justifié des réserves de la part de la direction de l'établissement. « En réunion d'atterrissage, nous avons fait remarquer que ce sol clair était éblouissant pour les personnes détenues, insiste Franck Linarès. Comme elles ne peuvent pas avoir de lunettes de soleil, ce peut être une source d'inconfort et générer des tensions. » Bien qu'aucune préconisation sur la nature du sol des cours ne figure dans le programme, le groupement a recherché une solution alternative, ni trop claire à cause

de la réverbération, ni trop sombre pour éviter la surchauffe thermique ; un compromis capable de répondre aux attentes à la fois des utilisateurs et de la maintenance.

Parce que la réussite de ces projets d'envergure doit prendre en compte de nombreux paramètres et points de vue, l'association d'une grande diversité d'acteurs constitue forcément un atout. ■

↓
Vue intérieure
de la passerelle.



PLAN DE RELANCE

Le coup de pouce

Alors que les travaux avaient déjà commencé, une enveloppe de 5 millions d'euros a été accordée au projet, dans le cadre du plan France Relance décidé par l'État en septembre 2020. Cette subvention a permis d'achever le désamiantage de l'ensemble du bâtiment et de compléter les travaux prévus en matière de rénovation énergétique. Cela s'est notamment traduit par l'isolation, par l'intérieur, des quatre étages supérieurs de la tripale, avec pour contrainte que tout bâti susceptible d'être au contact des personnes détenues soit

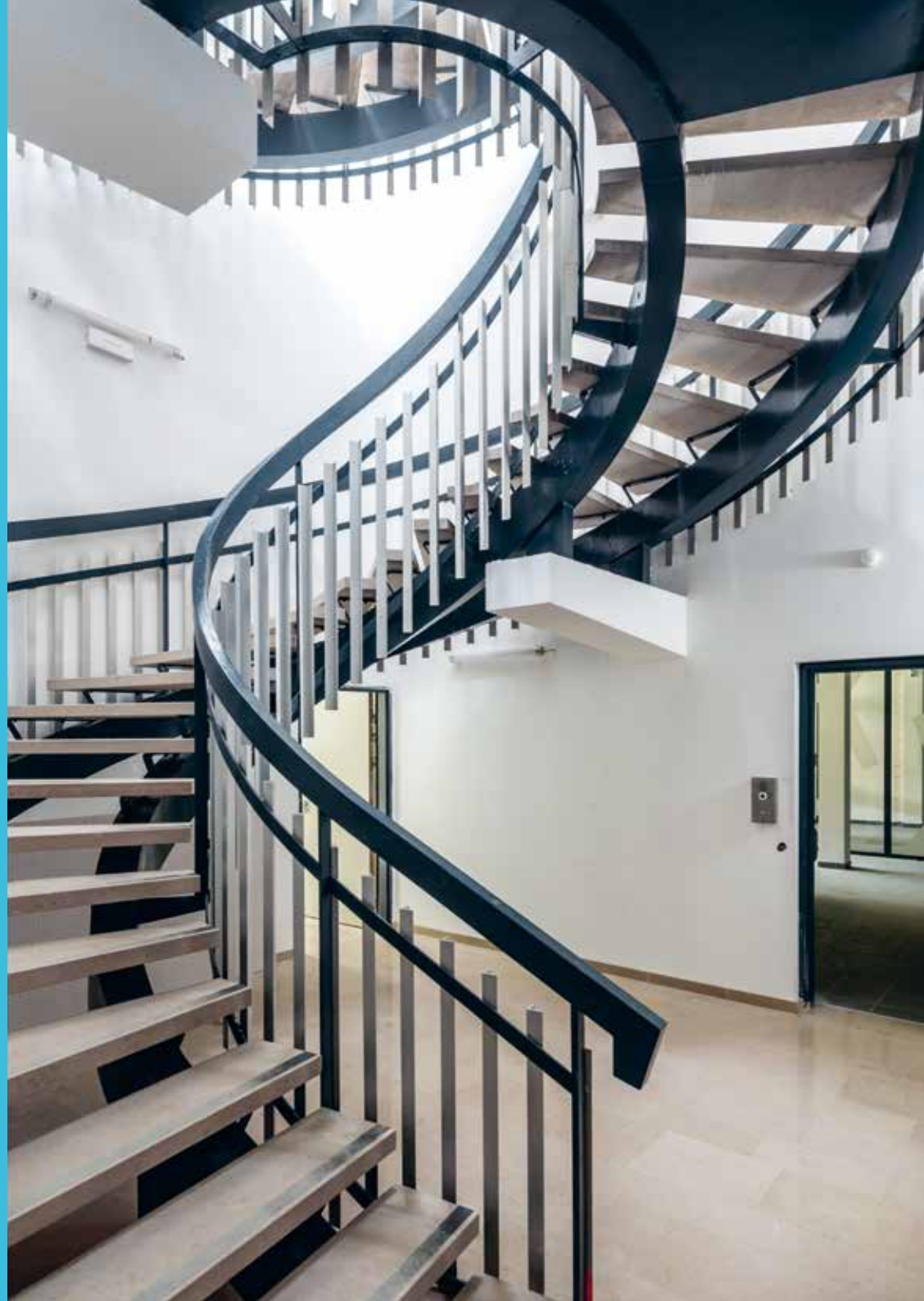
en béton. « Il n'était pas possible d'utiliser des parpaings pour cette isolation, précise Jean-Baptiste Chevrier, directeur de programme à l'APIJ. L'entreprise a donc dû trouver une méthode pour réaliser un béton intérieur assez épais. » « Nous avons mis en place des panneaux d'isolant rigides ; nous avons ensuite monté une armature métallique ; puis nous avons projeté du béton, détaille Daniel Ribeiro, directeur des travaux, Vinci Construction. C'était une petite prouesse technique ! » Les crédits du plan de relance ont aussi été affectés à la réfection intégrale des fenêtres inférieures des bâtiments périmétriques.

CONTINUITÉ

Précautions architecturales

Compact et dense, le plan masse propre à l'ensemble de Fleury-Mérogis optimise l'espace, rationalise les déplacements et rend l'organisation pénitentiaire très efficace. Ces qualités ont été conservées par le projet. En outre, certains objets architecturaux emblématiques ont fait l'objet de précautions particulières, comme l'escalier hélicoïdal du bâtiment d'entrée, les postes protégés de la tripale ou les fenêtres allumettes qui éclairent la passerelle, l'ancienne chapelle et le rez-de-chaussée de la tripale. La mise en place en plusieurs points stratégiques de portes de 600 kg, résistantes à des attaques massives, a ainsi exigé des modes opératoires spécifiques pour conjuguer sécurité pénitentiaire et « intégrité » architecturale. « À l'entrée de la tripale, nous avons créé un ensemble en béton pour sceller une porte de 600 kg, donne pour exemple Daniel Ribeiro, directeur des travaux. À cette occasion, nous avons reproduit le style et le rythme des fenêtres allumettes du rez-de-chaussée pour assurer la continuité avec l'existant. »

→
L'escalier
hélicoïdal
du bâtiment
d'entrée.



Cette plaquette a été éditée
à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

David Barjon

Coordination

Marion Moraes,
responsable communication

Ont participé au sein de l'APIJ

Christophe Amat,
directeur opérationnel
Charlotte Abelé,
directrice de programme
Jean-Baptiste Chevrier,
directeur de programme

Rédaction et réalisation graphique

Farénis

Portraits

Gaëlle Bouché

Photographies

Kamal Khalfi

Impression

IDMM
Septembre 2023

Remerciements

À la direction de l'administration
pénitentiaire et la direction
interrégionale des services
pénitentiaires

Helen Le Gallic,
directrice du Centre de détention
de Fleury-Mérogis

Franck Linarès,
chef d'établissement du centre
pénitentiaire de Fleury-Mérogis

Daniel Ribeiro,
directeur de travaux, Dumez
Île-de-France, Vinci Construction

Bernard Valero,
architecte, Valero Gadan
Architectes & Associés

L'APIJ et ses missions

L'Agence publique pour
l'immobilier de la Justice (APIJ)
est un établissement public
à caractère administratif
sous tutelle du ministère de la
Justice. L'APIJ a pour mission
de construire, rénover et
réhabiliter les palais de justice,
les établissements pénitentiaires,
les bâtiments des services
de la protection judiciaire
de la jeunesse, et les écoles
de formation du ministère,
sur tout le territoire national,
y compris en outre-mer.
Maître d'ouvrage, son domaine
de compétences s'étend de la
programmation et la maîtrise
foncière à la mise en service

des bâtiments livrés. Ainsi,
toutes les phases d'études, de
conception et de travaux sont
sous la responsabilité de l'APIJ,
qui assure à cet effet la passation
et la gestion de tous les contrats
nécessaires à la réalisation du
projet. En outre, son expertise
est sollicitée par les directions
centrales ministérielles sur tous
types de problématiques liées
à l'immobilier : définition de
nouveaux programmes, maîtrise
du coût de la construction,
politique d'assurances,
développement durable, et
exploitation-maintenance. Elle
conduit également les recherches
et acquisitions foncières pour
le compte de la Chancellerie.

APIJ

Immeuble Okabé,
67 avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre
01 88 28 88 00
www.apij.justice.fr
www.justice.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE